

# Qu'est-ce que le BAFA ?

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un diplôme destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement.

[Calendrier stages BAFA-BAFD](#)

**Être animateur, animatrice,** c'est participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.

**La formation avec les Francas,** c'est à la fois une préparation à des fonctions et un apprentissage social et citoyen. En devenant animateur d'un accueil collectif de mineurs, vous trouverez un terrain de valorisation, de partage et de transmission de ce qui vous anime, vous passionne et vous construit. Cette expérience d'engagement dans la mise en vie d'un projet éducatif constitue un véritable atout, quel que soit le projet personnel que vous poursuivrez ensuite.

[Le parcours de formation au BAFA](#) conjugue sessions théoriques et expérience d'animation des enfants et des adolescents d'un séjour ou d'un accueil collectif de mineurs. Ces expériences, effectuées lors de stages pratiques au sein d'une structure locale, constituent un réel enrichissement des projets des équipes d'animation et contribuent à l'amélioration de l'accueil des enfants.

Les Francas proposent une pédagogie qui tient compte des projets, des attentes et de l'expérience antérieure des stagiaires. Vous serez acteurs de votre formation, investis d'une mission éducative en référence à des valeurs humanistes, à un projet éducatif ambitieux et émancipateur.

**Le Bafa est un brevet délivré par l'Etat qui s'inscrit dans un cadre réglementaire** (l'arrêté du 15 juillet 2015).

## Les objectifs de la formation fixés par la réglementation BAFA :

**1/ de préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :**

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs, les sensibiliser via le projet pédagogique, aux risques liés aux conduites addictives,
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif,
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

**2/ d'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :**

- de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité,
- de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination,
- d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

*Les textes officiels sont disponibles sur le site [Legifrance](#).*

Non